



ABONNEMENT MOBILITY CAR SHARING

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Requérant
Nom :
Adresse :
NPA et lieu :
Date de naissance :
Téléphone :
E-mail :

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte :
Nom de la banque ou CCP :
IBAN :

Type d'abonnement Mobility car sharing	
<input type="checkbox"/> Abonnement d'essai (4 mois)	Frais d'abonnement CHF 43 pour 4 mois
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel	Frais d'abonnement CHF 129 pour 12 mois
<input type="checkbox"/> Abonnement annuel étudiant	Frais d'abonnement CHF 70 pour 12 mois
<input type="checkbox"/> Sociétaire Mobility car sharing	Tarif d'inscription unique de CHF 250
Date d'achat :	

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Copie de la facture nominative acquittée de l'achat de l'abonnement ou de la taxe d'inscription Sociétaire Mobility car sharing
<input type="checkbox"/> Copie des justificatifs d'une utilisation moyenne d'au moins un trajet par mois sur la durée de l'abonnement

Conditions d'octroi
<ul style="list-style-type: none">• Un objet par personne physique• Les personnes morales ont droit à une subvention par tranche de dix personnes employées jusqu'à un maximum de 5 subventions• Sur présentation de la facture de l'abonnement et d'un justificatif d'une utilisation moyenne d'au moins 4 trajets pour l'abonnement d'essai, d'au moins 12 trajets pour l'abonnement annuel et d'au moins 18 trajets pour la taxe d'inscription unique Sociétaire.

Procédure

- La demande est à adresser au l'administration communale d'Etoy

Commune d'Etoy
Place St-Jaques 3
1163 Etoy

Tél: 021 821 32 32
e-mail: greffe@etoy.ch

- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans les directives de la Municipalité concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour le développement durable et l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Lieu et date:

Signature du requérant.....

Décision de la Municipalité

Sur la base des documents fournis et des conditions d'octroi, la Municipalité d'Etoy a décidé, dans sa séance du

.....

D'accorder une subvention d'un montant de :

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

J. M. Fernandez

S. Ruchet